

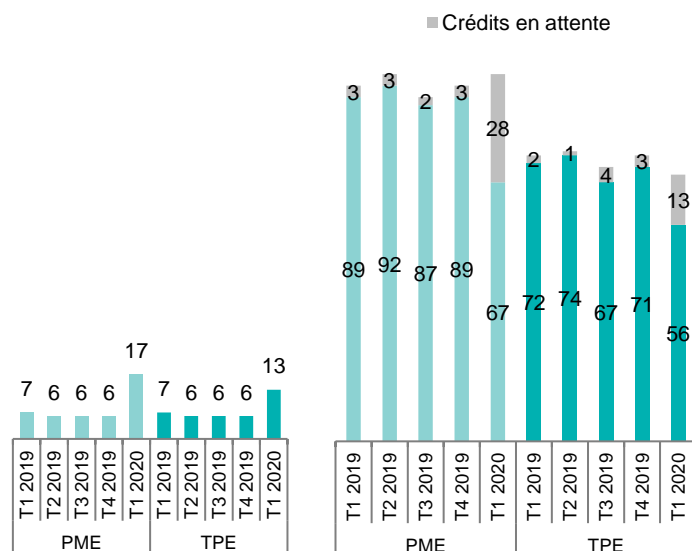
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 1^{er} trimestre 2020

Les demandes de crédits de trésorerie atteignent leur plus haut niveau historique

- La **proportion de PME demandant de nouveaux crédits de trésorerie** triple à 17 % après 6 % au trimestre précédent, conséquence de la crise qui affecte la trésorerie des entreprises à la fin du mois de mars ; celle des TPE augmente aussi très fortement à 13 % des entreprises après 6 % au T4 2019. Ces données intègrent la demande en prêts garantis par l'État (PGE) dont la nature diffère des crédits bancaires habituels. À l'inverse, les proportions relatives à la **demande de nouveaux crédits d'investissement** se replient, de -6 points pour les PME (à 16 % des entreprises) et de -3 points pour les TPE (à 8 % des entreprises).
- Le taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie** se replie, passant à 67 % ce trimestre. Néanmoins, **cette baisse est à interpréter avec précaution dans un contexte de très forte** hausse des demandes. Au moment de l'interrogation des PME (entre le 27 mars et le 7 avril), beaucoup de demandes de crédit de trésorerie étaient en cours d'instruction ; les crédits en attente représentaient 28% des cas, correspondant à la forte montée des demandes de PGE. Le taux d'obtention des **crédits d'investissement** se réduit tout en se maintenant à un niveau élevé, à 92 % après 97 % au T4 2019. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention reste stable à 91 %.
- Le **taux d'accès des TPE aux crédits de trésorerie diminue nettement**, passant à 56 % de demandes satisfaites ce trimestre. Comme pour les PME, ce repli est à relativiser : en raison de la rapide augmentation de leur nombre, une proportion significative de demandes était encore en cours d'instruction au moment de l'interrogation (13 % des cas). Les données disponibles sur les PGE accordés montrent qu'ils le sont à 90 % à des TPE, avec un taux de refus estimé à moins de 2,5 %. Le taux d'obtention des **crédits d'investissement** diminue de 3 points avec 85 % des TPE qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Concernant plus spécifiquement les **crédits d'équipement**, l'obtention est en hausse de 4 points ce trimestre pour atteindre 87 %.

Demande et obtention de nouveaux crédits par les PME et les TPE*

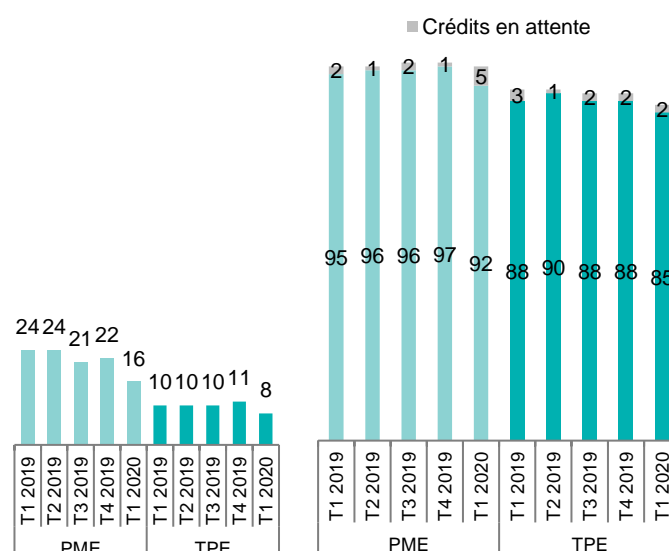
Crédit de trésorerie



Demande de nouveau crédit

Obtention de nouveau crédit (en totalité ou à plus de 75 %)

Crédit d'investissement



Demande de nouveau crédit

Obtention de nouveau crédit (en totalité ou à plus de 75 %)

*Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Source : Banque de France (Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International) et FCGA

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit ; PME : 10 - 249 salariés ; TPE : 0-9 salariés

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**



Compléments

1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit progresse légèrement et s'établit à 38 % après 36 % au trimestre précédent. Ces demandes sont toujours largement satisfaites, à 94 %.
 - 55 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, une proportion en baisse de 6 points par rapport à celle du T4 2019 (61 %).
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits**, hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées :
 - La part des PME demandant de **nouveaux crédits de trésorerie** est en hausse de 11 points, à 17 %.
Le taux d'accès aux crédits de trésorerie se replie par rapport aux trimestres précédents, mais dans un contexte de forte hausse de la demande, 67 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, contre près de 90 % en moyenne sur les quatre trimestres précédents. 28 % des dossiers sont en attente de réponse au moment de l'interrogation.
 - La part des PME demandant des **nouveaux crédits d'investissement** décline de 6 points, à 16 %.
Le taux d'obtention de crédits d'investissement se réduit tout en restant à un niveau élevé avec 92 % des PME qui obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités, après 97 % au T4 2019. Sur les crédits d'équipement spécifiquement, l'obtention reste stable à 91 %.
- 2 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu, en baisse d'un point par rapport au trimestre précédent.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La part des TPE demandant des crédits de trésorerie** augmente très nettement à 13 % après 6 % au T4 2019. À l'inverse le taux de demande de crédits d'investissement diminue de 3 points à 8 % des TPE.
- **L'accès aux crédits de trésorerie** se replie, là aussi dans un contexte de rapide augmentation de la demande : 56 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits souhaités, soit une baisse de 15 points par rapport au trimestre précédent. 13 % des dossiers sont en cours d'instruction au moment de l'interrogation.
- **Le taux d'accès aux crédits d'investissement** diminue de 3 points avec 85 % d'obtention des crédits demandés (en totalité ou à plus de 75 %). Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est en hausse et s'établit à 87 %, après 83 % lors du précédent trimestre.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 50 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit, soit 1 point de plus qu'au dernier trimestre. Parmi celles les ayant obtenues, seules 58 % utilisent leur possibilité de tirage contre 64 % au T3 2019.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** est en forte hausse par rapport aux trimestres précédents avec 22 % des ETI ayant sollicité un financement de ce type (10 % au T4 2019). Le taux d'obtention en totalité ou à plus de 75 % est en baisse de 27 points à 67 % ; mais 29 % des demandes étaient en cours d'instruction au moment de l'enquête, dans un contexte de rapide augmentation de la demande.
- La **demande de crédits d'investissement** diminue nettement avec 18 % des ETI ayant sollicité un financement ce trimestre contre 30 % au trimestre précédent. Le taux d'obtention se contracte de 4 points mais se maintient à un niveau élevé : 94 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, Le taux d'obtention progresse légèrement et atteint 89 %, après 87 % au T4 2019.
- Seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

Prochaine publication : août 2020

